AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-7-73 526441

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Supplément n° 2 au Bulletin n° 154 du mois de Juillet 1973 — 18 Juillet 1973

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (COCHYLIS - EUDEMIS) : 2ème génération.

Depuis notre note du 11 Juillet signalant l'amorce du 2ème vol des Tordeuses de la grappe, ce vol s'est rapidement intensifié pour atteindre, selon la situation des postes de piégeage, un maximum les 12 et 13 Juillet. Le vol est, dans l'ensemble, moyen.

Tenant compte de ces indications et des conditions climatiques locales, il est conseillé d'effectuer un traitement dans la période du 20 au 24 Juillet.

Pour le choix du produit, consulter la liste des pesticides en votre possession (Bulletin n° 150 du mois de Mars 1973).

Précisons qu'une lutte efficace contre les Vers de la grappe, permet de limiter sensiblement les risques d'installation de la Pourriture grise sur grappes (Botrytis).

Dans le vignoble de la région de CLEEBOURG, où ce vol (essentiellement de Cochylis) a seulement débuté le 9 Juillet, ce traitement devra être différé de 4 à 5 jours).

MILDIOU

La situation reste, dans l'ensemble, satisfaisante. Quelques attaques sur jeunes grains (Rot-gris) sont toutefois à noter. Pour éviter de nouvelles contaminations, à la suite des dernières pluies orageuses, il est recommandé de renouveler le traitement en faisant appel à un produit doté d'une longue rémanence, tel que cuivre ou organo-cuprique.

Poursuivre les travaux de rognage.

OIDIUM

Les conditions climatiques restent favorables à cette maladie. Localement (DAMBACH-LA-VILLE -67-), des foyers d'Oïdium se sont développés au cours de ces derniers jours dans les parcelles insuffisamment protégées.

Ajouter, en toutes situations, un anti-Oïdium à la bouillie Mildiou.

Dans les vignobles où cette maladie s'installe avec gravité, il est conseillé d'intervenir avec un produit curatif. Utiliser une solution à base de permanganate de potassium, à raison de 125 à 250 g de M.A./hl. L'adjonction d'un mouillant améliore l'efficacité du traitement, auquel il est nécessaire de faire suivre dans les 48 heures, un nouveau traitement comprenant un anti-Oïdium classique ou mieux, un soufrage.

ARAIGNEES ROUGES

Il est encore trop tôt pour intervenir...

.../...

CHLOROSE

Dans certaines situations, la Chlorose commence à se manifester. Si elle devait se généraliser à une parcelle, il serait nécessaire de faire des pulvérisations foliaires de sulfate de fer (de 0,7 à 1 % en pulvérisation classique, 2 % en pulvérisation pneumatique). Ces traitements, pour être efficaces, doivent être répétés tous les 4 jours pendant deux semaines. (Source I.N.R.A. - BORDEAUX).

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol de la 2ème génération, contrôlé par piégeage sexuel en différents endroits de la Circonscription (en liaison avec la Station de ZOOLOGIE - I.N.R.A. - COLMAR) a permis des captures relativement importantes dans la première quinzaine du mois de Juillet à PINTHEVILLE (55) et à partir du 13 Juillet à RIBEAUVILLE et à BENNWIHR (68).

L'allure du vol est beaucoup moins intense dans les autres postes de piégeage (ALTECKENDORF - FURDENHEIM -67-). Les pontes restent relativement faibles.

Cette situation nous amène à recommander dans le département de la MEUSE, un traitement dès réception de la présente note.

Dans les vergers de mirabelliers et de quetschiers situés en ALSACE et où les dégâts de cet insecte sont à craindre (notamment dans les vergers faiblement chargés) nous préconisons d'effectuer le traitement dans la période du 23 au 26 Juillet.

Utiliser un produit à base de phosalone (60 g/hl) ou azinphos (40 g/hl).

La cueillette des prunes à maturité précoce étant proche, il est indispensable de tenir compte des délais d'emploi des différents produits.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

ANTHRACNOSE SUR GROSEILLIER ET CASSISSIER

La plupart des variétés de ces petits fruits arrivant en fin de récolte, il est conseillé d'exécuter un traitement à l'égard de cettemaladie.

Utiliser : produits cupriques à 150 g Cu/hl ; mancozèbe à 160 g/hl ; manèbe à 160 g/hl.

GRANDES CULTURES

- BETTERAVES INDUSTRIELLES -

CERCOSPORIOSE

La culture de betteraves industrielles présente, vis-à-vis de cette maladie, un bon état sanitaire. Malgré la présence de quelques foyers primaires dans la région du RIED-SUD, une application fongicide généralisée est prématurée. Attendre un nouvel avis pour intervenir.

- TABAC -

MILDIOU

L'article 7 de l'arrêté préfectoral concernant la lutte contre le Mildiou du tabac, fait obligation à quiconque aura décelé un foyer de Mildiou, d'en faire, sans retard, la déclaration au Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative 2, route de l'Hôpital Militaire - 67084 STRASBOURG CEDEX.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 154 publié le 11 Juillet 1973.